

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL**

SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **15 novembre 2021**, à 19 h 30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents la maire, Monsieur Richard Thibault, et les conseillers suivants:

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Guylaine Larochelle
Siège #2 - Gaétan Roy
Siège #3 - Samuel Roy
Siège #4 - Tonia Despont
Siège #5 - Michel Turcot
Siège #6 - Éric Trudel

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, maire. Est aussi présent Monsieur Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guylaine Larochelle,
Appuyé par Tonia Despont,

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 octobre 2021
 - 3.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 octobre 2021
 - 3.3 - Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2022
- 4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - FINANCES - GESTION DES SERVICES
 - 5.1 - Adoption des dépenses du mois d'octobre 2021
 - 5.2 - Désignation du maire suppléant ou de la mairesse suppléante pour la première année du nouveau conseil municipal
 - 5.3 - Signataires autorisés et responsables des comptes à la Caisse Desjardins de Bellechasse
 - 5.4 - Dons et commandites
 - 5.4.1 - Demande des élèves de l'École de Saint-Charles (page de publicité dans l'Album des finissants)
 - 5.4.2 - Demande de Cueillette de la Solidarité Bellechasse-Etchemins
 - 5.4.3 - Demande des responsables de la Bibliothèque Jeannine-Marquis-Garant
- 6 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 6.1 - Dépôt des permis et des certificats d'octobre 2021
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 8.1 - Rapport du directeur du service d'incendie et de sécurité publique pour le mois d'octobre 2021
 - 8.2 - Procédure d'opération normalisée - couverture incendie – Entraide

2021-11
201

- d'incendie - MRC de Bellechasse
- 8.3 - Autorisation pour l'achat d'une génératrice
- 9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUC-ÉGOUTS
 - 9.1 - Renouvellement du contrat de déneigement pour les rues Bolduc et Dorval
 - 9.2 - Contrat de déneigement des chemins du secteur du Lac-aux-Canards
- 10 - LOISIRS - TOURISME
 - 10.1 - Contrat d'entretien de piste de ski de fond pour la saison hivernale 2021-2022
 - 10.2 - Entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2021-2022
- 11 - LÉGISLATION
- 12 - RESSOURCES HUMAINES
 - 12.1 - Embauche d'un opérateur-journalier saisonnier
 - 12.2 - Embauche d'un opérateur-journalier (poste permanent)
 - 12.3 - Embauche d'un opérateur de déneigement sur appel
 - 12.4 - Embauche d'un pompier
- 13 - CORRESPONDANCE
 - 13.1 - Demande de cession d'une parcelle de terrain municipal
 - 13.2 - Demande d'autorisation de TELUS
 - 13.3 - Demande d'autorisation de passage de motoneige sur le terrain municipal (terrain du Button)
- 14 - VARIA
 - 14.1 - Mot de sympathie à la famille de Kevin Jolicoeur
- 15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-11
202

3.1 - Séance ordinaire du 4 octobre 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 octobre 2021, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Tonia Despont,
Appuyé par Samuel Roy,

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021, tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-11
203

3.2 - Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 octobre 2021

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 25 octobre 2021, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Gaétan Roy,
Appuyé par Éric Trudel,

Et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 octobre 2021, tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-11
204

3.3 - Adoption du calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2022

Les séances du conseil municipal se présente sous le calendrier suivant, pour l'année 2022 :

Le lundi 10 janvier 2022;
Le lundi 7 février 2022;
Le lundi 7 mars 2022;
Le lundi 4 avril 2022;
Le lundi 2 mai 2022;
Le lundi 6 juin 2022;
Le lundi 4 juillet 2022;
Le lundi 1er août 2022;
Le mardi 6 septembre 2022;
Le lundi 3 octobre 2022;
Le lundi 7 novembre 2022;
Le lundi 5 décembre 2022.

Il est proposé par Guylaine Larochelle,
Appuyé par Gaétan Roy,

Et résolu d'adopter le calendrier des séances municipales pour l'année 2022, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-11
205

4 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions, d'une durée de dix (10) minutes, est tenue à l'intention des citoyennes et des citoyens.

5 - FINANCES - GESTION DES SERVICES

2021-11
206

5.1 - Adoption des dépenses du mois d'octobre 2021

ATTENDU QU'une copie du rapport des dépenses du mois d'octobre 2021 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Tonia Despont,
Appuyé par Michel Turcot,

Et résolu d'accepter les dépenses du mois d'octobre payées par le secrétaire-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes suivants au montant de deux cent quatorze mille six cent un dollars et quatorze sous (214 601,14 \$).

Je soussigné, Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-Raphaël a,

dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-11
207

5.2 - Désignation du maire suppléant ou de la mairesse suppléante pour la première année du nouveau conseil municipal

Il est proposé par Michel Turcot,
Appuyé par Gaétan Roy,

Et résolu de nommer, Monsieur Samuel Roy, maire suppléant de la Municipalité de Saint-Raphaël pour la première année du conseil municipal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2021-11
208

5.3 - Signataires autorisés et responsables des comptes à la Caisse Desjardins de Bellechasse

CONSIDÉRANT QU'à la suite des élections du 7 novembre dernier, la Municipalité de Saint-Raphaël a élu un nouveau conseil;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Raphaël détient des comptes à la Caisse Desjardins de Bellechasse, dont les numéros sont :

- Transit 20034;
- Compte 5077508 et 3079100.

Il est proposé par Éric Trudel,
Appuyé par Tonia Despont,

Et résolu d'ajouter les noms suivants comme signataires des comptes bancaires de la Municipalité à la Caisse Desjardins de Bellechasse:

- Monsieur Richard Thibault, maire de Saint-Raphaël;
- Monsieur Samuel Roy, maire suppléant de Saint-Raphaël;
- Madame Fadia Bayrakdar, adjointe administrative et secrétaire-trésorière adjointe;

et de retirer les noms suivants comme signataires sur ces comptes:

- Madame Louise Aubé, ex-mairesse de Saint-Raphaël;
- Monsieur Gilles breton, ex-maire de Saint-Raphaël;
- Madame Kathleen Bouffard, employée municipale au poste d'adjointe administrative à la comptabilité et à la trésorerie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4 - Dons et commandites

Pour cette séance, la Municipalité de Saint-Raphaël a reçu trois (3) demandes de subventions et de commandites :

- 1) Demande des élèves de l'École de Saint-Charles (page de publicité dans l'Album des finissants);
- 2) Demande de Cueillette de la Solidarité Bellechasse-Etchemins (0,15 \$ par habitant);
- 3) Demande des responsables de la Bibliothèque Jeannine-Marquis-Garant (21 175 \$).

2021-11
209

5.4.1 - Demande des élèves de l'École de Saint-Charles (page de publicité dans l'Album des finissants)

Il est proposé par Guylaine Larochelle,
Appuyé par Michel Turcot,

Et résolu de donner une contribution de cent dollars (100 \$) à la demande des élèves de l'École de Saint-Charles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4.2 - Demande de Cueillette de la Solidarité Bellechasse-Etchemins

Il est proposé par Tonia Despont,
Appuyé par Samuel Roy,

Et résolu de donner une contribution de deux cents dollars (200 \$) à l'organisme de Cueillette de la Solidarité Bellechasse-Etchemins pour l'activité mentionnée dans la demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4.3 - Demande des responsables de la Bibliothèque Jeannine-Marquis-Garant

En considérant la somme demandée, soit vingt et un mille cent soixante-quinze dollars (21 175 \$), il est convenu que le conseil municipal analysera cette demande lors de la prochaine séance.

6 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6.1 - Dépôt des permis et des certificats d'octobre 2021

Quinze (15) permis et autorisations ont été émis au cours du mois d'octobre 2021, dont :

- Cinq (5) permis d'abattage d'arbres;
- Deux (2) d'additions de bâtiments;
- Un (1) d'agrandissement;
- Deux (2) de lotissements;
- Deux (2) de rénovations;
- Deux (2) d'installations septiques;
- Un (1) de changement d'usage.

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE

Aucun sujet.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Rapport du directeur du service d'incendie et de sécurité publique pour le mois d'octobre 2021

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport mensuel du Service d'incendie et de sécurité publique pour le mois d'octobre 2021.

8.2 - Procédure d'opération normalisée - couverture incendie - Entraide d'incendie - MRC de Bellechasse

ATTENDU QUE pour respecter les exigences du schéma de couverture de risques lors du déploiement des ressources, il y aurait lieu de prévoir les effectifs minimaux advenant une seconde intervention nécessaire;

ATTENDU la volonté que les directeurs des services de sécurité incendie (DSSI) de mettre en place une procédure d'opération normalisée en couverture incendie uniforme sur l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE les DSSI de la MRC ont rédigé une procédure d'opération normalisée;

ATTENDU QUE l'ensemble des DSSI sont en faveur de cette procédure;

ATTENDU QUE la résolution n° C « M » 21-09-236 adoptée par le Conseil de la MRC de Bellechasse à une séance régulière tenue le 15 septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Turcot,
Appuyé par Guylaine Larochelle,

Et résolu que la Municipalité de Saint-Raphaël adopte la résolution pour la procédure opération normalisée – couverture incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-11
212**

8.3 - Autorisation pour l'achat d'une génératrice

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a prévu de s'équiper d'une génératrice dans le cadre de mise en œuvre de son plan de sécurité de civile en cas d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une subvention pour l'achat de génératrice et qu'une somme a été prévue dans le budget de 2021;

CONSIDÉRANT QUE demande de prix a été faite auprès des fournisseurs et que la Municipalité de Saint-Raphaël a reçu trois (3) soumissions;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise « Groupe Lambert Québec inc. » est le plus bas soumissionnaire.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Turcot,
Appuyé par Samuel Roy,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier d'octroyer le contrat à l'entreprise « Groupe Lambert Québec inc. », pour l'achat de la génératrice afin de répondre à son plan de sécurité de civile.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUC-ÉGOUTS

**2021-11
213**

9.1 - Renouvellement du contrat de déneigement pour les rues Bolduc et Dorval

Il est proposé par Gaétan Roy,
Appuyé par Guylaine Larochelle,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à renouveler l'entente de déneigement, pour la saison 2021-2022, des rues Bolduc et Dorval avec Monsieur Robert Maguire et sa conjointe, pour une somme de mille trois cent cinquante dollars (1 350 \$), laquelle sera payable en avril 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-11
214**

9.2 - Contrat de déneigement des chemins du secteur du Lac-aux-Canards

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Raphaël a 2,8 kilomètres de chemin à déneiger dans le secteur du Lac-aux-Canards;

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix a été faite auprès des entreprises de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise « Gestion PJM inc. » offre le plus bas prix par kilomètre au chemin;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Éric Trudel,
Appuyé par Michel Turcot,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier d'octroyer le contrat à l'entreprise « Gestion PJM inc. », afin d'assurer le déneigement du secteur Lac aux Canards, pour la saison hivernale 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 - LOISIRS - TOURISME

**2021-11
215**

10.1 - Contrat d'entretien de piste de ski de fond pour la saison hivernale 2021-2022

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié pour l'entretien des sentiers de ski de fond pour la saison hivernale 2021-2022;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue de Monsieur Yvon Lapointe pour la saison hivernale 2021-2022;

Il est proposé par Guylaine Larochelle,
Appuyé par Samuel Roy,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier d'octroyer le contrat à Monsieur Yvon Lapointe l'entretien de piste de ski de fond pour la saison hivernale 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-11
216**

10.2 - Entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2021-2022

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié pour l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2021-2022;

CONSIDÉRANT la soumission obtenue de Monsieur Michel Lacroix pour la saison hivernale 2021-2022;

Il est proposé par Gaétan Roy,
Appuyé par Tonia Despont,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier d'octroyer le contrat à Monsieur Michel Lacroix pour entretenir la patinoire pour la saison hivernale 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11 - LÉGISLATION

12 - RESSOURCES HUMAINES

**2021-11
217**

12.1 - Embauche d'un opérateur-journalier saisonnier

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Raphaël a fait un appel de candidatures pour recruter des opérateurs-journaliers saisonniers pour le Service des travaux publics, et ce, pour la saison hivernale 2021-2022;

ATTENDU QUE Monsieur Michel Théberge possède les compétences requises pour être opérateur-journalier au sein du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Samuel Roy,
Appuyé par Éric Trudel,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier d'embaucher Monsieur Michel Théberge, à titre d'opérateur-journalier saisonnier à temps plein,

pour la saison hivernal 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-11
218**

12.2 - Embauche d'un opérateur-journalier (poste permanent)

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Raphaël a fait un appel de candidatures pour recruter des opérateurs-journaliers pour le Service des travaux publics;

ATTENDU QUE Monsieur Elvis-Brandon Michaud possède les compétences requises pour être opérateur-journalier au sein du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Éric Trudel,
Appuyé par Michel Turcot,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier d'embaucher Monsieur Elvis-Brandon Michaud à titre d'opérateur-journalier au sein du Service des travaux publics.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-11
219**

12.3 - Embauche d'un opérateur de déneigement sur appel

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gaston Picard offre certaines disponibilités pour travailler comme opérateur de déneigement;

Il est proposé par Gaétan Roy,
Appuyé par Éric Trudel,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier d'embaucher Monsieur Gaston Picard à titre d'opérateur de déneigement, pour la période du 16 novembre 2021 au 30 avril 2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-11
220**

12.4 - Embauche d'un pompier

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service de sécurité publique;

CONSIDÉRANT la recommandation des officiers du Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jérôme Noël est déjà pompier pour la Régie incendie Bellechasse-Sud;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jérôme Noël représente une relève identifiée et disponible pour plusieurs années;

CONSIDÉRANT les disponibilités de Monsieur Jérôme Noël et son intérêt à joindre l'équipe en place;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jérôme Noël s'engage avec le Service de sécurité incendie à respecter les politiques et procédures de même que l'engagement minimal requis de présence lors des activités, des formations, des pratiques et des interventions, et ce, pour plus de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT QU'un nouveau pompier requiert plus de deux (2) ans de formation et d'expérience avant d'être pleinement efficace;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jérôme Noël a de très bonnes références des autres SSI;

CONSIDÉRANT le départ probable de quelques pompiers à la retraite ou le manque de disponibilité pour l'année 2022;

Il est proposé par Guylaine Larochelle,
Appuyé par Michel Turcot,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier d'embaucher Monsieur Jérôme Noël, à titre de pompier, pour la Municipalité de Saint-Raphaël.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13 - CORRESPONDANCE

**2021-11
221**

13.1 - Demande de cession d'une parcelle de terrain municipal

CONSIDÉRANT QUE la superficie du terrain municipal à céder est estimée à trois cents (300) mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE la cession de ladite parcelle n'entrave pas la circulation du chemin public;

CONSIDÉRANT la cession de ladite parcelle se fait dans le but de rendre conforme l'opération de lotissement des terrains, et que ces terrains soient constructibles dans le futur selon les règlements en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur est prêt à assumer les frais d'arpentage et de notaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Gaétan Roy,
Appuyé par Samuel Roy,

Et résolu d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à conclure une entente avec le demandeur, propriétaire du lot numéro 3 692 515 du cadastre de la Municipalité de Saint-Raphaël, aux conditions suivantes :

- Les frais d'arpentage et de notaire sont à la charge du demandeur;
- Que le paiement de mille dollars (1000 \$) pour l'acquisition de la superficie estimée soit acquitté après la signature de l'entente;
- Que la cession du terrain municipal permet d'aboutir à des lots de terrains constructibles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**2021-11
222**

13.2 - Demande d'autorisation de TELUS

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à autoriser de faire du porte-à-porte;

CONSIDÉRANT QU'il est interdit, en vertu du règlement municipal, de faire du colportage sur le territoire;

CONSIDÉRANT QU'il existe d'autres moyens pour informer les clients comme le journal municipal ou le courrier postal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Guylaine Larochelle,
Appuyé par Michel Turcot,

Et résolu de donner une réponse non favorable à la demande de TELUS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13.3 - Demande d'autorisation de passage de motoneige sur le terrain municipal (terrain du Button)

À la suite du tracé reçu, il est mentionné que la clause de conservation de la faune interdit le déboisement sur le terrain municipal. De même qu'il est précisé que la circulation des motoneiges sur le terrain n'est pas sécuritaire pour la piste de ski de fond.

Une démarche sera entreprise pour envisager une autre solution.

À la lumière de ces éléments, il est convenu de reporter ce point à la prochaine séance.

14 - VARIA

Aucun sujet.

2021-11
223

14.1 - Mot de sympathie à la famille de Kevin Jolicoeur

ATTENDU QUE le 30 octobre 2021, Monsieur Kevin Jolicoeur s'est éteint à l'âge de 42 ans, à Saint-Raphaël;

ATTENDU QUE Monsieur Kevin Jolicoeur était un homme apprécié de son entourage;

ATTENDU QUE les citoyennes et les citoyens de la Municipalité de Saint-Raphaël sera toujours reconnaissant pour son engagement et son dévouement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Tonia Despont,
Appuyé par Éric Trudel,

Et résolu que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël saluent la passion d'un pompier exemplaire et offrent leurs plus sincères condoléances à toute la famille de Monsieur Kevin Jolicoeur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions, d'une durée de dix (10) minutes, est tenue à l'intention des citoyennes et des citoyens.

2021-11
224

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Samuel Roy,
Appuyé par Guylaine Larochelle,

Et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 20 h 35.

Richard Thibault
Maire

Johnny Louis Jean
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite Municipalité.

Johnny Louis Jean, directeur général et secrétaire-trésorier

Je soussigné, Richard Thibault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Richard Thibault, maire

Non approuvé